

SURVEILLANCE

Les polices vaudoise et genevoise l'admettent: elles fournissent des données à la Confédération. Et gardent leurs propres fichiers, qui compteraient des centaines de noms. Qui contrôle?

MARTINE CLERC

Le séisme s'est produit à Berne, mais l'onde de choc se propage dans les cantons. Les données du controversé système d'information relatif à la protection de l'Etat (ISIS) sont aussi récoltées grâce à l'aide des polices cantonales depuis des années, comme la loi l'autorise. Ce qui est problématique, c'est que plusieurs organismes cantonaux de protection de l'Etat gardent «leurs propres fichiers, qui ne sont absolument pas contrôlés», dénonce dans la SonntagsZeitung Claude Janiak. Le Bâlois préside la Délégation des commissions de gestion (DélCdG), dont le rapport a épinglé le Service de renseignement (SRC) pour avoir accumulé des données non pertinentes ou inexactes sur des personnes ne présentant pas de risque pour la sécurité nationale.

Des bribes de réponse

Plus largement, c'est l'opacité qui entoure ces pratiques des polices cantonales qui est montrée du doigt. Gardent-elles leurs propres fichiers? Comment sont traitées les données? Au nom de la sécurité de l'Etat, seules des bribes de réponse nous sont fournies. Dans le canton de Vaud, il existe bien un fichier cantonal, mais le responsable de la protection des données, Daniel Raetz, en a été informé par 24 heures. Préoccupé, le Conseil d'Etat compte bien se renseigner, assurent nos sources.

De son côté, la préposée genevoise Isabelle Dubois-Dognon ne compte pas en rester là: «J'ai l'intention de contrôler ces fiches d'ici à la fin de 2010. Et ce n'est pas Berne qui va décider de ce que j'ai le droit de voir ou pas!» Espoir fondé? La Confédération s'y est toujours opposée au motif que les renseignements récoltés le sont à sa demande par des agents cantonaux qu'elle salarie elle-même. L'an passé, Berne a déboursé 8,4 millions de francs pour 84 postes équivalents plein temps dans les organes de sûreté des 26 cantons, selon la DélCdG.

Fichier cantonal à Genève

A Genève, on apprend tout de même que c'est la brigade de sûreté intérieure qui collecte des informations sur demande du SRC. Les agents, dont le nombre n'est pas communiqué, sont placés sous la responsabilité du chef de l'état-major de la police cantonale. Ils communiquent aussi spontanément des renseignements quand ils décèlent des menaces concrètes pour la sûreté (terrorisme, extrémisme violent, etc.). La police confirme qu'elle gère aussi un fichier cantonal, en toute légalité. Plusieurs centaines de noms y figureraient, selon la DélCdG. Une info que refusent de confirmer les autorités du bout du lac. Qu'y trouve-t-on? «Toutes les données transmises par la brigade au SRC», mais rien de plus, assure Hana Sultan Warnier, du Département genevois de la sécurité.

Dans le canton de Vaud, c'est la division des renseignements généraux qui accomplit la collecte. Cinq postes sont affectés à la tâche, sous la responsabilité du chef de la police de sûreté. Comme à Genève, les renseignements transmis à Berne sont conservés dans une base de données cantonale et radiés après 5 ans. A quelle fréquence les espions fédéraux contactent-ils les agents cantonaux? Plusieurs fois par semaine, assure la DélCdG. Mais le porte-parole de la police vaudoise, Jean-Christophe Sauterel, n'en dira pas plus.